



**Mémoire pour les consultations prébudgétaires du Comité permanent des Finances
en prévision du prochain budget fédéral**

Présenté par la Fédération de la jeunesse canadienne-française

avril 2026

Liste de recommandations

Recommandation 1 : Que le Gouvernement du Canada bonifie la *Stratégie emploi et compétence jeunesse (SECJ)* en augmentant ses investissements, en réduisant la lourdeur administrative des programmes d'aide à l'employabilité, et en déployant une lentille francophone dans tous ses programmes.

Recommandation 2 : Que le gouvernement du Canada reconduise et renouvelle le Plan d'action pour les langues officielles en s'assurant qu'il n'y ait aucun bris de service pendant la période menant au lancement du prochain plan et en ajustant ses investissements pour l'inflation.

La Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF)

La FJCF est un organisme national géré « PAR et POUR » les jeunes, composé de douze membres associatifs jeunesse de neuf provinces et trois territoires. Nous travaillons avec des jeunes de partout au pays, âgés entre 14 et 25 ans, leur offrant de l'accompagnement et de la formation ainsi que l'occasion de participer à des grandes initiatives pancanadiennes dont le Forum jeunesse pancanadien, le Parlement jeunesse pancanadien et les Jeux de la francophonie canadienne (JeuxFC).

Depuis 50 ans déjà, la Fédération de la jeunesse canadienne-française porte les intérêts de la jeunesse d'expression française au Canada et contribue à l'atteinte de son plein potentiel. Incarnant la philosophie du « PAR et POUR » les jeunes, la FJCF fonctionne avec une gouvernance composée entièrement de jeunes élus de 14 à 25 ans qui représentent les intérêts des jeunes de partout au pays. Le « PAR et POUR » les jeunes, c'est s'assurer que nous sommes le reflet de la jeunesse et de ses réels besoins.

La FJCF est d'avis que la voix de la jeunesse est déterminante pour l'avenir du Canada. C'est pourquoi nos activités offrent aussi des occasions pour que la jeunesse puisse réfléchir à l'avenir du pays et participer – de façon non partisane – à des démarches visant à informer les politiques publiques au Canada.

Recommandation 1 : Que le Gouvernement du Canada bonifie la *Stratégie emploi et compétence jeunesse (SECJ)* en augmentant ses investissements, en réduisant la lourdeur administrative des programmes d'aide à l'employabilité et en déployant une lentille francophone dans tous ses programmes.

Une série de reportages récents confirme une tendance lourde : il est devenu nettement plus difficile pour la jeunesse d'accéder au marché de l'emploi qu'auparavant.¹ Plusieurs jeunes peinent à se trouver un emploi, qu'il s'agisse d'un emploi d'été² ou d'un premier emploi permanent dans leur domaine. À l'échelle du pays, le taux de chômage des jeunes est plus élevé que pour l'ensemble de la population. Dans certaines régions, le taux de chômage est deux, voire trois fois plus élevé chez les jeunes (jusqu'à 17% pour les 15-19 ans) que pour la population globale.³ D'après une analyse récente, le chômage des jeunes pourrait coûter 18,5 milliards de dollars en termes de croissance du PIB réel.⁴ Voilà qui constitue une véritable crise de l'emploi chez les jeunes.

Dans le contexte de la francophonie canadienne, le fait que les jeunes peinent à se trouver un emploi vient directement fragiliser nos communautés. Les jeunes constatent eux-mêmes la difficulté de trouver un emploi

¹ <https://www.lapresse.ca/affaires/2025-06-16/plus-dur-pour-les-jeunes-de-se-trouver-un-emploi.php?sharing=true>

² https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2170915/canada-taux-chomage-jeunes-emploi-ete?partageApp=rcca_appmobile_appinfo_android

³ <https://www.lapresse.ca/affaires/2025-05-20/crise-de-l-emploi-chez-les-jeunes/j-ai-de-l-experience-pourtant.php?sharing=true>

⁴ Deloitte, *Failure to Launch: The Economic and Social Costs of Youth Unemployment and their Long-Term Impacts*, King's Trust Canada, November 2024, p. 4.

local en français. Selon le Baromètre jeunesse 2025, un sondage national mené l'été dernier par la FJCF, le désir de travailler en français est l'obstacle à l'emploi qui préoccupe le plus les jeunes d'expression française⁵. Une vague de jeunes pousse donc davantage ses recherches vers le marché du travail en anglais, alors que d'autres choisissent de quitter les collectivités francophones – estimant que les perspectives d'employabilité locales ne sont pas et ne seront pas à la hauteur de leurs ambitions.

Par ailleurs, l'accès au financement public visant à favoriser l'employabilité de la jeunesse, notamment par la **Stratégie emploi et compétence jeunesse (SECJ)**, s'avère souvent lourd aux yeux des jeunes, des employeurs, et du réseau associatif qui anime les collectivités franco-canadiennes. Les employeurs doivent composer avec des exigences de reddition de compte qui varient d'un programme et d'un ministère à l'autre, ce qui peut compliquer et ralentir le processus d'obtention de financement pour des employeurs déjà en manque de ressources. Qui plus est, certains programmes qui pourraient faciliter l'accès des jeunes au marché du travail ne semblent pas tenir compte de la spécificité des collectivités de la francophonie canadienne. Seulement deux programmes de la SECJ sont spécifiques à nos collectivités – *Jeunesse Canada au travail dans les deux langues officielles* et *DépasseToi*. Une lentille francophone qui s'appliquerait à l'ensemble des programmes et initiatives de la SECJ est nécessaire.

Les données recueillies par la FJCF nous indiquent que la jeunesse d'expression française écope des conséquences de l'économie vacillante. Quarante pour cent des jeunes qui subviennent entièrement ou en partie à leurs besoins essentiels font face à des difficultés financières. De plus, 82% de ces personnes ont un emploi à temps partiel ou à temps plein, ce qui illustre la nécessité de soutenir la création d'emploi intéressants et bien rémunérés pour les jeunes⁶.

De fait, la création d'emplois et d'opportunités de stages rémunérés arrive en tête de la liste de priorités des personnes répondantes au plus récent Baromètre jeunesse (78% des jeunes considèrent cette action comme prioritaire)⁷. De nombreux jeunes n'arrivent tout simplement pas à se trouver un emploi. Parmi les personnes sondées par la FJCF, une sur trois souhaiterait travailler, mais est actuellement sans emploi⁸. Les obstacles à l'emploi chez les jeunes sont multiples. Le besoin de concilier travail et études complique vraisemblablement la recherche d'emplois de certaines personnes, puisque 75% des jeunes qui veulent travailler, mais qui sont sans emploi sont encore à l'école secondaire, et 15% sont aux études postsecondaires⁹. Les programmes d'aide à l'employabilité doivent prendre en compte les réalités des jeunes qui travaillent pour subvenir à leur besoin pendant leurs études.

⁵ Sociopol, *Analyse des données collectées dans le cadre de la deuxième édition du Baromètre jeunesse 2025*, mars 2026, p. 36.

⁶ *Ibid.*, p. 42.

⁷ Sociopol, *Analyse des données collectées dans le cadre de la deuxième édition du Baromètre jeunesse 2025*, mars 2026, page 33.

⁸ *Ibid.*, page 36.

⁹ *Ibid.*, page 33.

Afin de pallier cette situation et accroître la productivité canadienne, la jeunesse souhaite que le gouvernement vienne renforcer ses programmes d'aide à l'employabilité des jeunes à travers le pays par des investissements accrus, par une gestion plus efficace, et par des mesures qui garantissent que les réalités propres à la francophonie canadienne soient prises en compte lorsqu'on décide qui recevra des fonds publics.

Les jeunes d'expression française veulent travailler en français dans leur communauté. Afin de leur permettre de travailler dans leur langue, la FJCF incite le gouvernement du Canada à déployer une lentille francophone au moment de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation de ses politiques et de ses programmes. Une telle lentille – un mécanisme d'analyse qui permet d'évaluer l'impact potentiel et actuel de toutes les politiques et tous les programmes du gouvernement fédéral sur les collectivités francophones en situation minoritaire – viendrait renforcer les politiques et programmes gouvernementaux de façon horizontale. Cette lentille ferait notamment en sorte que les divers acteurs du gouvernement se demandent systématiquement :

- En quoi est-ce que cette politique/ce programme pourrait affecter la francophonie canadienne ?
- Est-ce que la francophonie canadienne se heurte à des barrières à l'accès ou des obstacles systémiques que cette politique/ce programme pourrait atténuer ou auxquels il pourrait remédier ?
- Est-ce que le contexte dans lequel évoluent les francophones en situation minoritaire requiert des mesures particulières ou supplémentaires pour permettre, dans ce cas-ci, aux jeunes d'expression française de bénéficier totalement des programmes et politiques publiques du gouvernement ?
- Est-ce qu'un programme ou une politique publique en développement pourrait avoir des impacts négatifs sur la francophonie canadienne et comment pouvons-nous éliminer ou réduire ces impacts négatifs ?

L'intégration d'une lentille francophone viendrait faire de la francophonie en situation minoritaire une véritable priorité gouvernementale, pour tous les ministères, toutes les agences et les instances du gouvernement fédéral – y compris dans les rapports intergouvernementaux avec les provinces et territoires ainsi que dans les démarches du Canada à l'international.

Recommandation 2 : Que le gouvernement du Canada reconduise et renouvelle le Plan d'action sur les langues officielles en s'assurant qu'il n'y ait aucun bris de service pendant la période menant au lancement du prochain plan et en ajustant ses investissements pour l'inflation.

L'actuel Plan d'action pour les langues officielles viendra à échéance en 2028. Ce plan, qui regroupe et oriente les investissements du gouvernement fédéral en appui aux langues officielles, comprend des interventions totalisant plus de 4,1 milliards de dollars. Par le passé, la période de renouvellement des plans d'action du gouvernement fédéral a déclenché certains bris de services, alors que la pérennité des programmes et investissements du gouvernement était incertaine. Or, des initiatives structurantes, des organismes et des milliers d'emplois dans les collectivités francophones partout au Canada dépendent de la continuité et de la bonification du Plan d'action.

Explorons un cas qui nous concerne directement : les organismes du réseau jeunesse travaillent sur le terrain et offrent des services à la jeunesse d'expression française partout au Canada. Leurs programmations propulsent la jeunesse grâce des projets qui mobilisent des partenaires gouvernementaux, associatifs et privés et contribuent au développement et au dynamisme des collectivités franco-canadiennes. Chacune des activités du réseau jeunesse – et notamment les grands rassemblements – permet d'insuffler une collectivité d'énergie, de favoriser l'engouement et l'attachement des jeunes à leur collectivité et à l'ensemble de la francophonie canadienne et contribue au renforcement du bien-être et de la santé mentale de la jeunesse qui a l'occasion d'y participer. Plus précisément, chez 68% des personnes sondées grâce au Baromètre jeunesse 2025, le sentiment d'appartenance à la francophonie s'est développé suite à un déclic, et dans 45% des cas, cet élément déclencheur était un évènement jeunesse¹⁰. Un-e jeune ayant été initié au réseau jeunesse et aux communautés francophones au cours de ses études est plus apte à s'impliquer dans sa collectivité à l'âge adulte et il est difficile d'initier les jeunes après le secondaire.

Le financement des organismes jeunesse découle directement du Plan d'action sur les langues officielles. Les organismes jeunesse ont toujours eu la capacité d'en faire beaucoup avec peu de moyens. Mais ce modèle d'affaires s'avère désormais problématique. Les personnes qui travaillent dans les organismes du réseau jeunesse investissent temps et énergie bien au-delà de leur rémunération pour tenter de répondre aux attentes et aux besoins grandissants des jeunes dans nos communautés. Les salaires et les conditions de travail dans les organismes du réseau jeunesse n'ont pas suivi une courbe semblable à celles du secteur privé ou des fonctions publiques provinciales et territoriales ou fédérale. Cette situation contribue systématiquement à des difficultés de recrutement, de rétention et d'encadrement du personnel et des bénévoles au sein du réseau jeunesse. Nos organismes jeunesse ont besoin de ressources financières supplémentaires pour qu'ils puissent revoir leur modèle d'affaires et envisager leur avenir avec optimisme. Nous en sommes aujourd'hui à un point de bascule.

Un manque systémique de ressources à l'échelle du réseau, une série de changements sociaux et de pressions économiques font en sorte que le réseau jeunesse se voit aujourd'hui grandement fragilisé. Un financement accru pour les organismes du réseau jeunesse permettrait de mieux faire connaître le réseau et de favoriser la participation de plus de jeunes, peu importe leur situation financière.

Il est urgent d'assurer la continuité des politiques et des programmes qui soutiennent les organismes jeunesse, et d'investir davantage dans le réseau jeunesse en appui à leur travail de terrain afin d'accompagner les jeunes dans leur cheminement vers une vie citoyenne riche et engagée.

Conclusion

Nous remercions le Comité d'avoir lancé cet appel de mémoires et serions heureux de comparaître pour renchérir, si le Comité le souhaite.

¹⁰ *Ibid.*, p. 15.